

9) La *Compagnie des anches de Sologne* : musique et ruralité par Stéphane GROGNET & Patrick PÉRONNET



Le bénévolat engagé n'est pas qu'une question de passe-temps. C'est un geste du cœur. Humaniste, généreux, collectif, il transmet la fibre de la passion que nombre de nos lecteur·rice·s ont animé, perpétué et transformé. Il nous faudra revenir ultérieurement sur ce que représente aujourd'hui le bénévolat en France dans ses tendances les plus significatives et ce, notamment, pour le monde des ensembles à vent. Pour l'heure, nous vous proposons une rencontre avec le collectif *Vents de folie* et son ensemble instrumental phare, la *Compagnie des Anches de Sologne*.

Voyage au cœur de la Sologne

La Sologne est une région naturelle au caractère sauvage et humide du Centre-Val de Loire. Historiquement elle est partagée entre l'Orléanais et le Berry, comprise entre la Loire et l'un de ses affluents, le Cher. Si la nature y est resplendissante, c'est aussi parce que le territoire solognot assume sa ruralité. La Sologne est parsemée de petits villages typiques de caractère entre bois et châteaux et traversée dans l'axe Sud-Nord par l'autoroute A71 de Vierzon à Orléans en passant par Salbris, Lamotte-Beuvron et La-Ferté-Saint-Aubin. Mais surtout, la Sologne est une zone rurale peu dense où la population est regroupée en gros bourgs éloignés les uns des autres.

La vie culturelle de cette région repose en grande partie sur les activités associatives. Les associations musicales proposent une pratique collective depuis longtemps. Issues du mouvement orphéonique, elles se sont développées depuis près de deux siècles autour d'objets musicaux bien connus (fanfares, harmonies, batteries-fanfares, chorales) qui subissent heurs et malheurs au fil du temps. Elles se distinguent de l'enseignement académique de la musique (modèle dit du Conservatoire de Paris) et de l'objet phare (le grand orchestre d'opéra ou symphonique), par pur réalisme démographique. Le bassin de population est trop petit pour viabiliser des orchestres à cordes.

[*Note de la rédaction* - Les écoles de musique, constitutives des orchestres d'harmonie ou de fanfare, proposent alors un enseignement subordonné à leur projet orchestral dans le but d'équilibrer ces derniers. Fortement soumises à une culture de masse et à une sollicitation d'offre, les écoles associatives évoluent au long du XX^e siècle pour devenir plus généralistes se rapprochant du modèle académique et se détachant du modèle initial, délaissant les instruments devenus moins populaires

(clarinette, saxhorn notamment) pour s'ouvrir à d'autres instruments pratiqués dans les musiques actuelles.]

Le seul grand ensemble viable est l'orchestre d'harmonie. La formation et le recrutement doivent être soumis à ses besoins pour assurer sa survie. Les structures d'enseignement musical, issues des orchestres d'harmonie ou de fanfare, proposent alors un enseignement subordonné à leur projet orchestral dans le but d'équilibrer ces derniers. Un orchestre composé seulement des instruments les plus médiatisés (flûte traversière, trompette, saxophone alto...) serait déséquilibré. Il faut attirer les amateur·rice·s vers les clarinettes, les cuivres divers, les tessitures medium et grave de chaque famille en présentant la possibilité d'un choix étoffé.

La production d'ensembles restreints à une unique famille d'instrument permet aux futur·e·s musicien·ne·s d'explorer la sonorité propre à cette famille d'instruments aussi bien que le son des instruments graves de cette famille. Ce rendu est imperceptible quand l'orchestre à vent est réuni au grand complet.

Une autre étape éducative a été franchie à la fin du siècle dernier autour de Jean-Luc GEUNIS (1960-2018). Produire un ensemble composé de deux familles d'instruments permet de jouer sur le contraste entre deux types de timbres tout en permettant de les isoler pendant l'écoute, en particulier rassembler des instruments clairs (cylindriques) et doux (coniques) permet de reconstituer toutes les sonorités orchestrales possibles. Différentes formations ont été créées suivant ce canevas.

Vents de folie et Compagnie des anches de Sologne

Le Collectif *Vents de folie* est une association loi de 1901 créée en juillet 2022 par des passionné·e·s d'ensembles à vent. Sa vocation fondatrice a été de promouvoir la musique amateur sur instruments à vents principalement en milieu rural. Son orchestre permanent, *la Compagnie des anches de Sologne*, est un ensemble d'une douzaine de musicien·ne·s amateur·e·s utilisant toutes les clarinettes de la contrebasse à la petite clarinette et tous les saxophones du soprano au basse. Elle est fondée sur le modèle de l'Orchestre d'anches de Paris initié dans les années 1960 par Robert TRUILLARD (1930-2018). Conçue en septembre 2018 par Jean-Luc GEUNIS et Stéphane GROGNET, elle est, à sa création, un orchestre satellite de l'Harmonie Municipale de La-Ferté-Saint-Aubin (45). Depuis, elle est hébergée pour ses répétitions par l'Harmonie de Ménestreau-en-Villette (45).



La Compagnie des anches de Sologne et les classes de clarinettes et saxophones
du CRC Patricia Petibon de Montargis (45)

La Compagnie des anches de Sologne affiche son ambition de faire découvrir le timbre de tous les instruments à anches simples. L'ensemble réunit les clarinettes, claires à perce cylindrique, et les saxophones, doux à perce conique.

La géométrie particulière de cet ensemble d'anches simples est l'occasion idéale de constituer un répertoire intégralement composé d'orchestrations maison. Cela permet de sortir du répertoire habituel des orchestres d'harmonies ou symphoniques. Incidemment, la *Compagnie des anches de Sologne* tient à présenter dans chaque spectacle au moins une pièce écrite par une compositrice. Grâce au choix de l'instrumentation et à la vélocité des instruments extrêmes graves, les parties de percussions peuvent être aisément transcrites vers les anches simples. Par sa nature, la *Compagnie des anches de Sologne* attire des amateur·rice·s d'instruments rares (clarinettes alto et contrebasse, saxophone soprano et basse), qu'ils en soient spécialistes ou qu'ils souhaitent s'y initier. Les adhérent·e·s de l'AFEEV savent que l'écriture pour ensemble amateur doit être destinée aux instrumentistes et non aux instruments. Dans un ensemble où la dextérité des instrumentistes peut être plus marquée dans les tessitures graves, l'interprétation de musique électronique permet de stimuler la partie grave de l'orchestre en ménageant les efforts de la partie aiguë.

Les compagnon·e·s des anches de Sologne viennent d'une zone géographique assez étendue et ont pour orchestres principaux des harmonies et orchestres symphoniques. La pratique de cette musique de chambre doit donc se glisser dans les interstices d'un calendrier chargé. Au printemps et en été les collisions de spectacles ne permettent pas de réunir l'ensemble des musicien·ne·s au complet, donc la *Compagnie des anches de Sologne* existe de septembre à mars. Au printemps le Collectif *Vents de folie* propose de courtes sessions musicales avec divers orchestres qui s'adaptent aux musicien·ne·s disponibles et à leurs envies.



La Compagnie des anches de Sologne se produit gratuitement en public dans ce territoire à la ruralité marquée au fil des occasions (sur les deux années scolaires 2023-2025 : Romorantin-Lanthenay [41], La Ferté-Saint-Aubin [45], Tendu [36], Ménestreau en Villette [45], Sennely [45]). Des animations privées sont également produites. La *Compagnie des anches de Sologne* propose à son public rural une programmation variée, de la musique ancienne à la musique actuelle, remplissant une heureuse mission éducative et culturelle.

Stéphane GROGNET

Président de l'association « Collectif Vents de folie »

& Patrick PÉRONNET

Pour plus de renseignements :

<https://ventsdefolie.art/>

10) Le premier Festival des Arts à l'École (FeDAÉ), du 2 au 4 avril 2025 à Poitiers par Clément BUZALKA



« L'art à l'école, une pièce maîtresse de la construction des élèves » article publié le vendredi 2 mai 2025 Reportage par Sofia Anastasio / avec l'aimable autorisation de Radio France.

Podcast :

<https://www.radiofrance.fr/francemusique/podcasts/reportage/l-art-a-l-ecole-une-piece-maitresse-de-la-construction-des-eleves-8494218>

Musique, théâtre, arts plastiques... Si les disciplines artistiques figurent bien dans les programmes scolaires, leur place effective dans les établissements reste fragile. Reportage à Poitiers, où un tout nouveau festival célèbre les pratiques artistiques des élèves.

À Poitiers, quelques jours avant les vacances scolaires, l'effervescence est palpable. Plus de 6.000 élèves, venu·e·s de toute la France, se retrouvent autour d'un projet commun : partager leur passion pour l'art. Musicien·ne·s, danseur·euse·s,